

DU modes amiables de résolution des différends

Responsable : Professeur AMRANI MEKKI Soraya

Régimes d'inscription autorisé(s)

- Formation initiale
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation

Droits d'inscription 2019-2020

Pour la rentrée du 13 septembre 2019
Fin d'année fixée au 3 juillet 2020

Formation initiale : 500 €
Formation continue tarif plein (avec prise en charge) : 4000 €
Formation continue tarif réduit (sans prise en charge) : 2000€

Comment candidater ?

Les candidatures pour la promotion Septembre 2019, peuvent être adressées jusqu'au 5 Septembre 2019 (dans la limite des places disponibles)

Pour candidater, téléchargez le dossier ci-contre, et à envoyer à l'adresse suivante :
Université Paris Nanterre
UFR Droit et science politique
Bâtiment Simone VEIL (F)- bureau 101C
200 avenue de la République
92000 Nanterre

Informations pratiques

Plaquette d'information à télécharger [ici](#).

La date de la rentrée 2018 sera annoncée prochainement ainsi que la date de la réunion de pré rentrée.

Pour plus d'informations ou pour une demande de devis, merci de contacter :
Mme [Sarah BIGIAOUI](#)

▶ Dossier inscription DU MARD

[Inscription DU MARD](#)

▶ Contacts

et science politique
F- bureau 101C
ue de la République
nterre

[ah BIGIAOUI](#)
71 30

nterre.fr/du-modes-amiables-de-resolution-des-differends-716914.kjsp?RH=1474638467183